

GUIDE D'INSCRIPTION

Le stage du lundi 13 au vendredi 17 février 2023, soit 5 jours, est ouvert à tous les jeunes **de 9 à 16 ans** souhaitant pratiquer le **ski ou le surf, quelque soit leur niveau.**

Le Schuss choisit en priorité les enfants dont les dossiers sont complets et par ordre d'arrivée. Une liste d'attente est constituée avec votre accord, pour permettre de compléter le stage en cas de défection.



Procédure d'inscription :

Pour participer à un stage, votre enfant doit être adhérent pour la saison 2022-2023, adhésion prise être en ligne au moment de la validation de la carte neige Médium FFS.

Pour valider l'inscription :

1. Remplir la **pré-inscription en ligne** : <https://forms.gle/gX2RmK5PGdZnxWRm7>
2. Télécharger **sur le site** les documents suivant :
 - fiche « en cas d'Accident »
 - « règlement intérieur », contre-signé du jeune
 - « d'autorisation parentale »
 - le CERFA « fiche Sanitaire de liaison »
3. Prendre l'assurance **Carte Neige Médium** obligatoire (72€ pour les jeunes nés avant 2008, ou 87.50€) **directement sur le site FFS** (cf. tutoriel assurance carte neige FFS)
4. **Rapporter l'intégralité des documents signés + règlement de 435 euros** par enfant [chèque - espèces - chèques vacances]. Ce montant inclut le **séjour** en pension complète, le trajet au départ de Valence, l'encadrement par les moniteurs fédéraux, les cours ESF avec le passage des niveaux ESF et les forfaits. NB : Le Schuss encaisse le règlement du séjour le 1^{er} jour du stage.

Modalités de validation de l'inscription :

Ce dossier d'inscription doit être **remis impérativement COMPLET** à partir du 26 novembre

⚠ Aucune inscription ne sera validée sans que l'intégralité des pièces + le règlement aient été rapportés au club, soit lors des permanences (lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h30 et vendredi de 15h à 18h) soit par envoi postale à l'adresse : SCHUSS VALENTINOIS, Stage scolaire, 74 route de Montélier, 26000 VALENCE

Un **mail de confirmation d'inscription** vous sera adressé vous précisant une date de réunion pré-stage pour l'information sur le déroulement des stages

Modalités d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par écrit à l'attention de **Marie BONNAND** par mail marie.bonnand@orange.fr avec en copie administratif@schuss-valentinois.com (objet : STAGE SCOLAIRE). Les frais d'adhésion et de carte neige **ne seront jamais remboursés**, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce, quel qu'en soit le motif.

En cas d'annulation avant le 21 janvier (1 mois avant), l'intégralité du montant du stage sera restituée.

En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de **80 euros** sera retenue jusqu'au 8ème jour précédent le début du 1er stage, elle sera de **140 euros** en cas d'annulation reçue après le 13 février (8 jours avant le stage).